

Monsieur Pepy
Président de la SNCF
2, place aux Etoiles
93230 Saint Denis

Monsieur Solard
Directeur général délégué Sécurité,
Technique et performance technique
Direction de l'Infrastructure
18, rue de Dunkerque
75010 PARIS

Saint-Denis Le 19/03/2015

Objet : DANGER ! La direction de l'Infra (DPI) autorise l'utilisation des Portiques/chargeurs à rails contraire à la notice du constructeur Geismar ! Risque de mort !

Monsieur le Président de la SNCF, Monsieur Solard Directeur général délégué Sécurité, technique et performance technique

Suite à une série d'accidents graves, tant en interne sur les chantiers (*plusieurs accidents mortels du travail en 2012*), que pour les usagers (*Brétigny, Denguin*), lors du grand show médiatique que vous avez organisé au Paris Event Center vous prôniez « la sécurité est notre fer de lance à travers un prisme » ! Quand est-il aujourd'hui ?

La fédération SUD-Rail vous avait précisé le niveau de sécurité continu à se dégrader, puisque la direction notamment celle de l'INFRA (DPI) continue à appliquer des politiques libérales dont les effets sur le terrain nous font craindre le pire

A savoir dans un courrier adressé le 11 mars 2015 à monsieur Solard **Directeur général délégué Sécurité, technique et performance technique**, la fédération SUD-Rail lui demandait d'interdire immédiatement toute utilisation des portiques chargeurs à rail avec des wagons plats sur l'ensemble du réseau pour la raison suivante : *Le 10/03/2015 un quasi accident est survenu sur un chantier de chargement de demi-ferrure région de PRG à Juvisy. A savoir lors du chargement de la demi-ferrure une défaillance d'un portique Geismar a entraîné la chute de la demi ferrure et des portiques, par miracle il n'y a pas eu de mort !*

Suite à ce courrier Monsieur Crémien Direction IRH-E président de la CFHSCT-VA m'avisait qu'une réponse me serait faite par courrier et précisait la restitution se fera le 19 mars 2015 avec les agents de Juvisy, le DET de Juvisy, la Direction Production Industrielle, le directeur de l'Infralog sur PRG, une représentante du territoire de production et deux inspectrices du travail du site géographique.

De là, j'avise Monsieur Delrue DET de l'ISOF que je suis intéressé par cette restitution et m'autorise à venir, j'avise Monsieur Crémien IRH-E que je participerai à cette restitution.

Lors de cette restitution beaucoup de choses ont été relevées dont je laisse le soin à M Delrue DET /Président du CHSCT et le secrétaire du CHSCT de l'ISOF faire le procès-verbal du CHSCT.

Mais une chose m'a fortement inquiété sur l'honnêteté de la direction de l'INFRA (DPI).

A savoir, lors de la restitution je demande au constructeur GEISMAR pouvez-vous préciser notamment aux inspectrices du travail « **les portiques GEISMAR (lève rail) sont-ils autorisés à lever des ½ ferrures ?** » Le constructeur catégorique « **NON, ils ne doivent lever que les rails.** »

Je demande au représentant de la direction l'INFRA DPI EO « **avez-vous autorisé les établissements à lever les ½ aiguillages.** » La réponse de celui-ci « **ce sont les établissements qui contrôlent l'utilisation de ceux-ci!** »

Hors ce soir (19H00) j'apprends par un délégué DP SUD-Rail de Nantes , que les établissements sont autorisés à lever les ½ ferrures avec Geismar suite à un courrier de DPI EO où il est précisé « Bonjour ce lundi 11 mars 2015 sur un établissement du TP IdF, lors d'une opération de déchargement d'une demi ferrure, des portiques à rail (de type CR10 Geismar) se sont décrochés et sont violemment tombés au sol entraînés par le poids du demi aiguillage heureusement sans conséquences humaines. Nous sommes en attentes du rapport détaillé de l'incident et du compte rendu de l'enquête du CHSCT qui devraient nous parvenir prochainement. En attendant l'identification des causes précises de l'incident, **je vous demande d'éviter dans la mesure du possible l'utilisation de ce type de portiques à rail sur vos établissements pour la manutention des ½ ferrures.etc.....** » Voir pièces jointes en annexe (remis par le DET de Nantes aux délégués du personnel.)

Monsieur Président de la SNCF, Monsieur le Directeur général délégué Sécurité, technique et performance technique voici la preuve que la direction de l'INFRA transgresse la notice du constructeur et met en dangers la vie des cheminots de l'INFRA-V !

En conséquence afin d'éviter un accident grave, La fédération SUD-Rail exige que vous ordonniez à DPI EO, de faire interdire immédiatement l'utilisation des portiques Geismar pour les opérations de levage de demi-ferrure !

Monsieur le Président de la SNCF, Monsieur Solard Directeur général délégué Sécurité, technique et performance technique, il est temps que la direction de l'entreprise et notamment celle de l'Infra-V arrête et cesse de mettre la priorité sur la rentabilité financière, en adaptant notamment la sécurité à la productivité.

Aussi, vos gadgets modernes IPAD et voiture vigirail ne régleront pas les vrais problèmes de l'Infra ? ce grave problème soulevé aujourd'hui, n'est que la pointe de l'iceberg qui coulera votre convention sécurité 2015 si les vrais problèmes ne sont pas réglés rapidement !

L'inspection du travail est avisée ce soir.

Dans l'attente d'une réponse rapide, veuillez accepter, mes salutations syndicales.

Pour la fédération SUD-Rail
Henri Gillard

Copie à l'inspection du travail, aux fédérations syndicales et à tous les CHSCT.